MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

Décision n° 14707 du 15 juin 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : *INTJ1814682S*

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34218 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727069S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juillet 2018 :

Jacob Arnaud NIGEND : 164 474 NLS : 8 020 947

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juillet 2018 :

Dziedzic Frédéric NIGEND : 132 545 NLS :5 294 630

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juillet 2018 :

Hibon Nicolas NIGEND : 316 730 NLS :8 111 085

Pouplard Ludovic NIGEND : 231 454 NLS :8 078 561

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 juin 2018.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,
J. Hébrard